

MUNICIPALITE DU CANTON DE SAINT-GODEFROI

Ce sixième jour du mois de décembre **de l'an deux mille vingt et un** à compter de 19 heures.

Considérant la mauvaise température, le quorum n'a pas été constaté, la séance régulière du Conseil Municipal du Canton de Saint-Godefroi a été ajournée au jeudi le **9 décembre 2021**.

À l'ajournement de la séance régulière, tenue au 109, Route 132 le **9 décembre de l'an deux mille vingt et un**, à compter de 19 heures.

Sont présents :

Madame Johanne Horth, conseillère
Monsieur Georges Chapados, conseiller
Monsieur Gérard Litalien, conseiller
Madame Laurette Grenier, conseillère
Madame Nancy Huard, conseillère

Est absente :

Madame Sylvie Lecourtois, conseillère

Tous conseillers (ères), formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Genade Grenier.

Est également présente :

Madame Lina Aubut, directrice générale et secrétaire trésorière

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Huard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLER(ÈRES)

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Genade Grenier, ouvre la séance à 19 h.

ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION N^O 2021-169**

Monsieur le maire, Genade Grenier, fait lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour et vérification du quorum
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 16 novembre 2021
4. Approbation des comptes
5. Dons
6. Lecture de la correspondance
7. Dossiers remis aux élus
8. Résolution de reddition de compte voirie locale
9. Résolution pour permission ministère des Transports équipements d'éclairage municipaux (conversion au DEL)
10. Résolution du dépôt du rapport d'audits de conformité de l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisation
11. Résolution de la mise à jour plan municipal de sécurité civile

12. Résolution Guignolée
13. Résolution mise à jour calendrier (vidange, recyclage et encombrant surplus)
14. Résolution renouvellement FQM assurances, PG Solutions et Wolters Kluwer pour l'année 2022
15. Résolution pour dépense d'électricité Place du Quai
16. Résolution pour formation aide budget et logiciel PG Solution
17. Résolution pour un système d'alerte (Telmatik)
18. Période de questions
19. Clôture de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gérard Litalien

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLER(ÈRES)

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

PROCÈS-VERBAL
RÉSOLUTION N° 2021-170

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Johanne Horth

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 16 novembre 2021 soit adopté tel que lu.

ADOPTION DES COMPTES À PAYER
RÉSOLUTION N° 2021-171

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Huard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les comptes, certificat numéro 12-2021 au montant de 9 480.57 \$ et certificat numéro 12A-2021 au montant de 16 106.13 \$ et le certificat numéro 11B-2021 au montant de 786.98 \$ soient acceptés et que la directrice générale soit autorisée à payer.

Que les factures suivantes soient ajoutées au certificat 12-2021 : Ministre des finances 9 791. \$ et Nancy Castilloux (formation) de 397.50 \$

DONS

Aucuns dons

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

CARTE CADEAU AUX EMPLOYÉS ET SOUPER DE NOËL
RÉSOLUTION N° 2021-172

QU'UN montant de 1000 \$ soit mis à la disposition des membres du conseil et des employés ainsi que leurs conjoint(es) pour un souper à l'occasion de Noël.

Un certificat cadeau sera remis aux employés au montant de 25 \$ chacun.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Huard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLER(ÈRES)

ADHÉSION FQM
RÉSOLUTION N^o 2021-173

L'adhésion annuelle 2022 de la FQM au montant de 1013.76 \$
IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Laurette Grenier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLER(ÈRES)

ÉCOLE LA SOURCE DE PASPÉBIAC
RÉSOLUTION N^o 2021-174

Une contribution financière pour un souper de Noël au montant de 108.50 \$.
Le coût de ce repas est de 7,75 \$ par élève pour 14 jeunes de notre municipalité.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gérard Litalien

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLER(ÈRES)

- Une question a été soulevée pour faire le changement des lumières au DEL et de plus une précision concernant deux autres lumières qui n'ont pas été changées.
- Gazebo au terrain de camping assez solide ne sera pas détruit, sera mis en état au printemps pour rénovation.

REGISTRE POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES
RÉSOLUTION 2021-175

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Johanne Horth

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLER(ÈRES)

QUE madame Laurette Grenier monte un registre pour les personnes vulnérables.

REDDITION DE COMPTE POUR VOIRIE LOCALE
RÉSOLUTION N^o 2021-176

Programme d'aide à la voirie locale

Dossier : 31216-1-05015 (11)

Sous-volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA_CE)

ATTENDU QUE La Municipalité de Saint-Godefroi a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2021** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;
POUR CES MOTIFS, sur la proposition de madame Johanne Horth, appuyée par monsieur Gérard Litalien

Il est unanimement résolu et adopté que le conseil du Canton de Saint-Godefroi approuve les dépenses d'un montant de 5 802.48 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

PERMISSION DE VOIRIE QUI AUTORISE À INTERVENIR EN BORDURE DE LA ROUTE DU MINISTÈRE
RÉSOLUTION NO 2021-177

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Laurette Grenier

ET APPUYÉ PAR : Madame Nancy Huard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLER(ÈRES)

QU'UNE demande d'attestation de conformité pour une permission de voirie qui autorise à intervenir en bordure de la route du Ministère.

-Que la municipalité reconnait que nous sommes propriétaires des équipements d'éclairage visés par la demande de permission de voirie demandée au Ministère;

-Que la municipalité s'engage à assumer la responsabilité et les coûts de construction des travaux faisant l'objet de la présente demande;

-Que la Municipalité s'engage à assumer les coûts et l'entière responsabilité de l'inspection, l'entretien et le paiement de la facture d'électricité de ces équipements d'éclairage.

DÉPÔT DU RAPPORT D'AUDITS DE CONFORMITÉ DE L'ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
RÉSOLUTION NO 2021-178

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Huard

APPUYÉ PAR : Monsieur Georges Chapados

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la CMQ a soumis deux rapports d'audit de conformité Adoption du budget et programme triennal d'immobilisation ceci a été déposé aux membres du conseil.

MISE À JOUR PLAN MUNICIPAL DE LA SÉCURITÉ CIVILE
RÉSOLUTION NO 2021-179

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Laurette Grenier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les changements soient nécessaires à cause des nouveaux membres du conseil.

FONCTION	NOM
Coordonnateur municipal de la sécurité civile	Lina Aubut
Adjointe	Johanne Horth
Coordonnateur de site	Nancy Huard
Administration	Lina Aubut
Sécurité-incendie	Stéphane Lepage
Communications	Simon Thériault
Sécurité des personnes	Johanne Horth
Services aux personnes sinistrées	Lina Aubut
Responsable Services techniques	Gérard Litalien
Transports	Jean-Marc Huard

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant le plan municipal de sécurité civile de notre municipalité.

GUIGNOLÉE
RÉSOLUTION 2021-180

Un montant pour la guignolée sera de 1.00 \$ par 345 personnes à la municipalité de Saint-Godefroi et la MRC de Bonaventure nous remboursera la moitié.

MISE À JOUR CALENDRIER ORDURES-RECYCLAGE ET
ENCOMBREMENT
RÉSOLUTION 2121-181

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Laurette Grenier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QU'UN montant de surplus de 1000. \$ plus taxes pour une deuxième collecte de gros rebus qui sera le 3 octobre 2022.

PAIEMENT DE FQM ASSURANCES , PG SOLUTION ET WOLTERS
KLUWER
RÉSOLUTION 2021-182

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Huard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les paiements soient effectués

ÉLECTRICITÉ PLACE DU QUAI
RÉSOLUTION N° 2021-183

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Laurette Grenier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE nous facturons le montant de l'électricité au Cercle des fermières de Saint-Godefroi pour le mois de juillet et août pour avoir utilisé l'électricité de leurs ventes de pâtisseries.

FORMATION AIDE BUDGET ET LOGICIEL PG TAXATION
RÉSOLUTION N° 2021-184

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gérard Litalien

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE madame Nancy Castilloux a donné de la formation à madame Lina Aubut concernant les budgets et taxation et qu'elle sera payée à titre de formatrice.

SYSTÈME D'ALERTE TÉLÉPHONIQUE
RÉSOLUTION N° 2021-185

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Huard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité continue le contrat de service pour un système d'alerte à la population (Telmatik) pour une durée de 2 ans 0.74 \$/par habitant.

PERIODE DE QUESTIONS

- Un citoyen demande s'il y aurait une possibilité de faire émonder l'arbre en avant de chez lui pour que la rue soit plus éclairée.
-
- Un citoyen discute d'un ponceau au 6^{ième} rang qui est bouché causant un débordement d'eau.

CLÔTURE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION N° 2021-186

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Laurette Grenier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit levée. Il est 19 h 46

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Le maire

Directrice générale